Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 029-212901334-20260528-2026_51-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2026-51

L'an deux mil vingt six, le 28 mai, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUIREC, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Gwenolé GUYOMARC'H, Maire.

Date de convocation : 22 mai 2026

Etaient présents : Gwenolé GUYOMARC'H, Nicolas BOTROS, Marie COLLEC DECIMO, Nicolas TANGUY, Delphine MASSON, Yann BRIAND, Martine LE GUELLAFF, Françoise LOVAERT LE MITOUARD, Pierre LAUNAY, Michel SCORNET, Thierry MERRAND, Maud LE BRAS CROSSARD, Yannick L'HERMITTE, Réjane LOUIN, Corinne CHOQUER, Gwenaël PRIGENT.

Etaient absents :	Pascaline LEY	Pouvoir à	Michel SCORNET
	Françoise CABIOCH LE GALL	Pouvoir à	Françoise LOVAERT LE MITOUARD
	Marius TILLY	Pouvoir à	Marie COLLEC DECIMO
	Martine LE GUELLAFF		

Secrétaire de séance : Marie COLLEC DECIMO

Objet : Compte Financier Unique (CFU) 2025 – Budget AR PRESBITAL

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'article 242 de la loi de finances pour 2019 dispose que le « Compte Financier Unique (CFU) » se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion.

Le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents.

Les CFU provisoires ont été présentés en Conseil Municipal lors du conseil budgétaire du 19 février 2026, mais n'ont pu être approuvés en raison d'un dysfonctionnement de la plateforme HELIOS qui n'a pas permis d'éditer les CFU définitifs.

Le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur (Maire) et celles du comptable (Trésorerie).

De ce document comptable se dégagent les résultats suivants :

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 029-212901334-20260528-2026_51-DE

Investissements :

Résultat reporté 2024	- 12.236,05 €
Dépenses :	5.459.18 €
Recettes :	7.011,66 €
Résultat exercice 2025	1.552,48 €
Résultat de clôture exercice 2025	- 10.683,57 €

Fonctionnement :

Résultat reporté :	- 115.337.19 €
Dépenses :	161.804,03 €
Recettes :	144.901,84 €
Résultat exercice 2025	- 16.902,19 €
Résultat de clôture exercice 2025	- 132.239,38 €

Après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice 2025, Monsieur le Maire étant sorti au moment du vote, le Conseil Municipal délibère sur le Compte Financier Unique du Maire de l'exercice 2025, sous la présidence de Monsieur Nicolas BOTROS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Donne acte de la présentation faite du Compte Financier Unique, lequel peut se résumer comme indiqué ci-dessus,
Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
***ARRETE** les résultats définitifs tel que résumés ci-dessus,*
***APPROUVE** le Compte Financier Unique du Budget AR PRESBITAL pour l'année 2025*

Fait et Délibéré les jour, mois et an que ci-dessus

La Secrétaire

Marie COLLEC DECIMO

Le Maire,

Gwenolé GUYOMARC'H

MAIRIE DE LOCQUIREC
29241